



**V**ous souhaitez transformer votre passion des animaux en qualification professionnelle pour travailler dans un cabinet ou une clinique vétérinaire : assister le vétérinaire dans tous les actes de soins, y compris dans le cadre d'interventions chirurgicales, accueillir et conseiller les clients propriétaires des animaux, en milieu urbain ou en milieu rural.

**Le CFPPA de Pixérécourt, en partenariat avec le GIPSA/APFORM, vous propose**

Une formation professionnelle en deux ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation pour préparer :

### Le titre d'Auxiliaire spécialisé vétérinaire

(Titre de niveau IV inscrit au répertoire National des Certification Professionnelles)

#### ■ Secteurs d'activité :

Cabinets vétérinaires – Cliniques vétérinaires – Centres hospitaliers vétérinaires

#### ■ Vous serez capable :

- D'assurer la réception des clients, les renseigner sur l'entretien de leurs animaux et la réglementation,
- Les conseiller en fonction de leurs besoins, des situations et des produits,
- Délivrer les produits vétérinaires dans le respect de la réglementation.,
- D'assurer la contention des animaux, entretenir et préparer le matériel médical, assister vétérinaire,
- Préparer les interventions chirurgicales et réaliser les soins, examens complémentaires et suivi des animaux hospitalisés,
- Organiser les rendez-vous et le planning des activités, préparer la comptabilité, traiter le secrétariat courant, assurer le suivi des stocks et la gestion des commandes,
- Assurer l'élimination des agents infectieux et utiliser les moyens et méthodes de prévention et de sécurité pour prévenir les risques professionnels (risque contaminant, exposition aux rayons X, risques chimiques...).

#### Calendrier

Date de début des prochaines sessions : (avril 2018 à confirmer) et 10 déc 2018 au CFPPA

Durée : signatures des contrat de professionnalisation de deux ans(1 mois avant l'entrée en formation) dont 670 heures en centre de formation (une semaine par mois).

#### Conditions d'admission

- Être âgé de **18 ans** au moins – satisfaire aux tests d'admission- avoir effectué une PMSMP
- Justifier **MINIMUM** d'une fin de première d'enseignement général ou professionnel avec **ADMISSION EN TERMINALE (AVQ)** Justifier **MINIMUM d'un diplôme BAC** Gal ou professionnel.
- Connaissance préalable des conditions d'exercice du métier, bonne condition physique, résistance au stress, sens de l'organisation
- Signer un contrat de professionnalisation de 2 ans avec un cabinet, une clinique, ou un centre hospitalier dont le chef d'entreprise est un vétérinaire.

#### Programme de formation

##### • 4 capacités en première année AVQ (Auxiliaire Vétérinaire Qualifiée)

C1	C 2	C 3	C 4
Accueillir la clientèle	Réaliser le secrétariat courant	Appliquer les procédures d'hygiène	Préparer le matériel et l'animal

##### • 4 capacités en deuxième année ASV (Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire)

C 1	C 2	C 3	C 4
Conseiller la clientèle	Réaliser la gestion administrative	Assurer l'hygiène	Assister le vétérinaire

#### Formation en entreprise

Au cours des 24 mois du contrat, alternance d'une semaine en centre de formation et 3 semaines en entreprise pour mettre en pratique les enseignements théoriques, exercer le métier d'auxiliaire vétérinaire, Le tuteur dans l'entreprise réalise la formation pratique du stagiaire.

#### Modalités de certification

La formation est validée par le titre d'**Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire**, inscrit au RNCP (arrêté du 23 février 2007, code NSF 212t) et seule qualification reconnue par la Convention Collective Nationale Vétérinaire des personnels non vétérinaires (CCN 3282), à l'échelon 5 des emplois. Le titre est délivré par le GIPSA et la CPNE, après **validation de l'ensemble des 4 Capacités (C1, 2, 3, et 4)** par le jury de l'examen.

#### Rémunération des stagiaires et coût de la formation

La formation est gratuite pour les stagiaires (coût de la formation pris en charge par ACTALIANCE ), à l'exception de 220 € de frais de gestion du dossier administratif.

L'employeur verse au bénéficiaire du contrat, un salaire et des indemnités de déplacements au moins égal aux minima légaux et conventionnels définis en fonction de l'âge et du niveau de formation antérieure du stagiaire :

	Moins de 21 ans	Plus de 21 ans	Plus de 26 ans
niveau Bac et Bac général	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC minimum
Titulaire Bac-pro ou équivalent	65% du SMIC	80% du SMIC	
Titulaire Bac+2 ou supérieur	90 % du SMIC	90 % du SMIC	

**Pour obtenir plus d'informations sur le métier d'ASV, accéder à la foire aux questions, déposer votre candidature et vous inscrire à une journée d'information, rendez-vous sur :**

<http://eva.apform.fr/eva/gipsa.cgi>

Courriel : [anne.bailly@educagri.fr](mailto:anne.bailly@educagri.fr) ou

[Delphine.louviot@educagri.fr](mailto:Delphine.louviot@educagri.fr)



## Le CFPPA-CFAA de Meurthe&Moselle – site de Nancy-Pixérécourt

Depuis 1975, le site de Nancy-Pixérécourt du CFPPA – CFAA de Meurthe&Moselle accueille des adultes, demandeurs d'emploi ou en activité, qui recherchent une reconversion, une réinsertion ou une promotion professionnelle. Depuis 1990 il accueille aussi des jeunes dans le cadre de contrats de formation en alternance.

Nous préparons ces publics à l'exercice de différents métiers d'employés, d'ouvriers, de techniciens et de cadres des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'alimentation et des services, ainsi qu'à des fonctions transverses (notamment informatique et bureautique, gestion, communication d'entreprise et management).

Nous proposons différentes formations qualifiantes validées par des diplômes (du CAP au BTS et à la Licence professionnelle), et des stages d'adaptation à l'emploi dans différents domaines : technologies, qualité et hygiène en industrie alimentaire et restauration, gestion de collectivités, technologies et gestion en agriculture et élevage, environnement et aménagement, informatique et bureautique, communication et management.

Le CFPPA accompagne également des personnes à la validation de diplômes par la voie de la VAE (validation des acquis de l'expérience), et à la réalisation de leur bilan de compétence.

### Une équipe pluridisciplinaire

Une équipe de 20 collaborateurs permanents, dont une dizaine de formateurs et responsables de formation, une documentaliste responsable du Centre de Ressources, et une soixantaine d'intervenants réguliers (professionnels, formateurs indépendants et vacataires), spécialistes dans les différents domaines d'intervention du CFPPA : technologies de l'industrie alimentaire, hygiène et qualité en restauration et en industrie alimentaire, technologie des productions animales, techniques de soins aux animaux, comptabilité et gestion, informatique et bureautique, techniques de communication et management,....

### Des moyens techniques et pédagogiques

Huit salles de formation classiques, un centre de ressources multimédia (labellisé *CdR – Espace ouvert de formation* par le Ministère de l'Agriculture), deux salles de formation en informatique (réseau WiFi sur l'ensemble du site), des laboratoires (biologie, microbiologie, chimie) et une halle de technologie agroalimentaire avec des équipements pédagogiques diversifiés (génie alimentaire et génie industriel), une exploitation agricole d'application et un centre hippique.

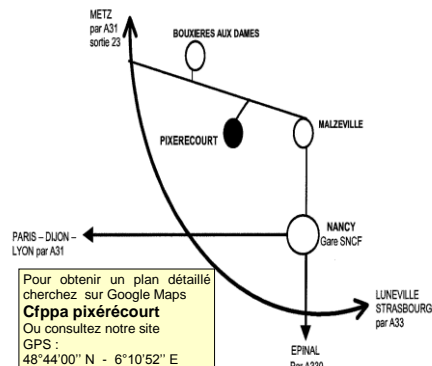
### Un cadre de vie et de travail accueillant

Par sa situation, au cœur du domaine de Pixérécourt, situé en bordure de l'agglomération de Nancy, l'établissement offre des conditions de formation particulièrement favorables : un environnement naturel de qualité à 10 minutes d'une grande métropole régionale.

Possibilités d'hébergement en chambres individuelles, et de restauration sur le site.

**Accès pratique** : le centre est situé en bordure de la route D32 entre Malzéville et Bouxières aux Dames (autoroute A31/E23, sortie 23).

Par le réseau de transports urbains : depuis Nancy, tram ligne 1 jusqu'à Saint-Max arrêt "Gérard Barrois", puis bus n°161 jusqu'au terminus. Ou tram ligne 1 jusqu'à l'arrêt "Division de Fer", puis bus n°141 jusqu'au terminus ; ou ligne n°89 depuis Nancy-République (uniquement à 7h35).



FORMATION CONTINUE  
& APPRENTISSAGE  
EPL54

Enseignement agricole  
formations grandeur nature



apform

# Devenez Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire



## CFPPA de NANCY-PIXÉRÉCOURT

Formation professionnelle continue – Formation en alternance

54220 MALZEVILLE

Tel : 03-83-18-12-12 - Fax : 03-83-21-36-82

Internet : [www.cfppa-pixerecourt.fr](http://www.cfppa-pixerecourt.fr)

**GIPSA** : 0 825 825 697 – [www.gipsa.fr](http://www.gipsa.fr)